

Modernisation indispensable de l'artillerie dans le cadre de l'Armée 95

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **140 (1995)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment l'organe des officiers romands. Les grandes rédactions des médias suisses également, même si certaines d'entre elles refusent systématiquement d'exploiter une telle source d'information.

Notre politique de loyauté vis-à-vis du Département militaire fédéral et du commandement, qui n'empêche pas la critique constructive de certaines décisions,

semble emporter l'adhésion de nos autorités militaires et de l'écrasante majorité de nos lecteurs. Admettant le bien-fondé de la plus importante réforme que l'armée fédérale ait connu depuis sa création, tenant compte du contexte politico-stratégique et de la situation politique dans le pays, nous continuerons à mettre en évidence ce qu'il convient d'améliorer et de corriger dans l'Armée 95

afin d'œuvrer d'une manière constructive au bien de la défense générale.

L'Armée 62 est morte, vive l'Armée 95!

**Divisionnaire
Philippe Zeller,
président de l'ARMS**

**Colonel Hervé de Weck,
rédacteur en chef**

Modernisation indispensable de l'artillerie dans le cadre de l'Armée 95

Le comité de la Société suisse des officiers de l'artillerie et des troupes de forteresse demande aux autorités compétentes sur le plan politique et militaire de confirmer les projets d'acquisition suivants dans le programme d'armement et de mettre à disposition les moyens financiers nécessaires, destinés

- dans une première phase prioritaire, à automatiser le système artillerie existant pour l'échelon tactique (division, brigade, groupement de combat) dans le sens d'un système global et à le mettre en mesure de mener le combat de contre-batterie, ceci par le biais des acquisitions suivantes:
 - drones pour l'exploration et la direction des feux dans la profondeur du secteur;
 - radar d'exploration pour la conduite et la direction de feux de contre-batterie;
 - amélioration de la valeur combative des obusiers blindés en augmentant leur portée à 30 km, en les équipant d'un système de navigation et de positionnement et en accroissant leur autonomie en matière de munition;
 - conversion de l'ensemble de l'artillerie de forteresse au calibre 15,5 cm avec augmentation de la portée à 40 km;
 - introduction d'une génération moderne d'appareils de transmission radio avec intégration complète dans le réseau de télécommunication militaire;
 - automatisation de l'engagement au moyen d'un système de conduite du combat et de direction des feux de l'artillerie.
- Dans une seconde phase, à effectuer l'acquisition de moyens de feu pour la conduite du combat opératif par le feu à grandes portées.

La première phase doit être réalisée jusqu'en 1999 et la seconde jusqu'en 2005. Il ne s'agit pas d'une maximalisation des moyens de l'artillerie, mais uniquement de la réalisation d'une artillerie apte à la guerre et adaptée au concept de l'Armée 95, afin que celle-ci puisse accomplir des missions de manière crédible. Le DMF a déjà procédé à des économies plus que substantielles. De nouvelles réductions dans le domaine de l'acquisition ne peuvent plus être assumées.